Saint-Paul
d'Abbotsford

Aux personnes et organismes de Saint-Paul-d'Abbotsford

AVIS PUBLIC

Dépôt du projet de règlement relatif au traitement des élus municipaux

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford a présenté, lors de la séance régulière du 7 décembre 2021, le projet de règlement numéro 669-2022 intitulé : « Règlement modifiant le règlement 634-2020 relatif au traitement des élus municipaux ».

Ce règlement a pour effet :

- La modification du règlement 634-2020;
- Que la rémunération de 30,00 $ par séance officielle accordée lorsqu'un membre du conseil assiste à une réunion d'un mandataire de la municipalité passe à 40,00 $ par séance officielle sur présentation de pièces justificatives;
-

Ce règlement sera présenté pour adoption lors de la séance régulière du conseil du 11 janvier 2021 à 19 h 00 tenue au 926, rue Principale Est à Saint-Paul-d'Abbotsford.

Toute personne désirant prendre connaissance de ce règlement peut le faire, en se présentant à l'hôtel de ville de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, au 926, rue Principale Est, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Saint-Paul-d'Abbotsford, ce18e jour du mois de décembre deux mille vingt et un.

_____

Jean-Raphaël Cloutier
Directeur général